

Fabula / Les Colloques Revisiter l'œuvre de M. de Certeau

Les « Utopies vocales » comme lieux possibles d'une réflexion sur l'histoire et l'herméneutique

Camille Jaccard



Pour citer cet article

Camille Jaccard, « Les « Utopies vocales » comme lieux possibles d'une réflexion sur l'histoire et l'herméneutique », *Fabula / Les colloques*, « Revisiter l'œuvre de M. de Certeau », URL : https://www.fabula.org/colloques/document4660.php, article mis en ligne le 08 Mai 2017, consulté le 01 Mai 2024

Les « Utopies vocales » comme lieux possibles d'une réflexion sur l'histoire et l'herméneutique

Camille Jaccard

La glossolalie ou « parler en langues » dans les Actes des Apôtres (II, 6 sq.), c'est-à-dire le fait de s'exprimer dans une suite de syllabes incompréhensibles mais revêtant l'aspect d'une langue véritable, est un phénomène qui a retenu l'attention de nombreux observateurs. Théologiens, anthropologues, médecins, linguistes se sont intéressés de près à ces faits de langue qu'ils repéraient chez certains pentecôtistes, spirites, malades mentaux et poètes. Lorsque Michel de Certeau aborde à son tour ce sujet dans *Utopies vocales : glossolalies*, il témoigne d'une profonde connaissance des discours savants qui ont cherché à rendre compte de ces langues étranges et fascinantes. Cependant, le constat tombe rapidement : « L'histoire de la glossolalie est presque tout entière celle des interprétations qui entendent faire parler des phrases et prétendent ramener cette délinquance vocale à un ordre de signifiés »1. Cette observation laisse ainsi poindre une critique de cette tradition herméneutique, jugée réductionniste. Mais l'importance de telles recherches, dont il présente des exemples dans son article, n'est toutefois pas niée : « [...] l'explication, étrangère au dire glossolale, lui est en même temps nécessaire »2. Dès lors, comment produire un tel discours sans retomber dans les difficultés soulevées par ces études? Une autre histoire de la glossolalie est-elle possible? Et, puisque ce problème semble lié à celui de son interprétation, quelles pistes Certeau propose-til pour renouveler la pratique interprétative ? Autant de questions auxquelles nous essaierons de répondre en analysant le travail qu'il consacre au sujet. Si dans un premier temps nous préciserons le contexte de l'écriture de cet article et soulignerons son originalité, nous porterons ensuite une attention plus serrée sur la manière dont il formule une critique de Saussure.

L'oralité réécrite : polyphonie en exergue

« Utopies vocales : glossolalies », récemment intégré au second volume de la *Fable mystique* sous le titre « L'opéra du dire : glossolalies »³, est un texte dont

Michel de Certeau, « Utopies vocales: Glossolalies », *Traverses*, 20, 1980, p. 30.

² *Ibid.*, p. 32.

l'élaboration implique différents lieux et registres d'énonciation. Paru d'abord en 1980 dans la revue *Traverses* dans un numéro thématique consacré à la voix et à l'écoute, cet article se présente comme le prolongement de discussions qui ont eu lieu, deux ans auparavant à Urbino, lors d'un colloque organisé par l'Institut de philologie classique et le Centre international de sémiotique et de linguistique⁴. Les premières lignes de l'article font d'ailleurs écho à ces rencontres qui réunissaient des experts de différents domaines. En exergue, Certeau cite ainsi une définition qu'avait formulée, lors de ces rencontres en Italie, le médecin montréalais André Roch-Lecours, spécialiste des questions relatives au langage des schizophrènes et à l'aphasie :

Glossolalie : classe de comportements linguistiques déviants apparentés, caractérisés par un discours fluent, enarthrique, ségmentable en termes d'unités phonémiques, et entièrement ou presque entièrement constitué de néologismes⁵.

Cette définition médicale utilise une terminologie linguistique pointue. Le terme enarthrique, que l'on peut comprendre étymologiquement comme relatif à l'articulation, semble être lui-même un néologisme. Dans tous les cas, le jargon utilisé laisse penser que la définition, aussi normative soit-elle, n'est en fait pas si éloignée de l'objet qu'elle entend délimiter. Certeau ne commente pas directement cette proposition. Mais l'intérêt qu'il manifeste dans la suite de l'article pour le rapport de dépendance entre les discours savants et la glossolalie justifie sans doute ce choix d'une définition reflétant cette ambivalence.

Mais n'anticipons pas trop, car c'est sans transition que Certeau cite un autre médecin, le psychiatre belge Jean Bobon auteur d'une *Introduction historique à l'étude des néologismes et des glossolalies en psychopathologie* parue en 1952⁶. Ce texte présente au fil des chapitres une somme importante de publications sur le sujet « résultant d'observations immédiates ». Ce critère de sélection répond à la visée clinique du projet. Comme le précise son auteur dans la suite de la préface, il entend « réexaminer d'innombrables néoformations verbales » et les étayer « au regard de nos connaissances actuelles »⁷. Certeau retient de ce médecin, qui allait devenir en 1964, le co-fondateur et le vice-président de la Société internationale de

Michel de Certeau, La Fable mystique II (XVIe-XVIIe siècle), éd. Luce Giard, Paris, Gallimard, 2013, p. 337-357.

⁴ Le programme du colloque est disponible à l'adresse suivante: http://semiotica.uniurb.it/wp-content/uploads/2014/03/ attività-della-memoria-dal-1978-al-1987.pdf [consulté le 14 septembre 2015]. Michel de Certeau a prononcé une communication intitulée « L'absolu de la langue ou l'abjection du sens: glossolalies mystiques » dans le cadre du workshop international organisé en collaboration avec la RAI/TV Italienne (10-14 juillet 1978), avant de prendre la direction quelques jours plus tard (17-20 juillet) d'une session intitulée *Croire/faire croire*.

Michel de Certeau, *op. cit.*, p. 26.

⁶ Jean Bobon, *Introduction historique à l'étude des néologismes et des glossolalies en psychopathologie*, Liège, Vaillant-Carmanne, 1952.

⁷ *Ibid.*, p. 3.

Psychopathologie de l'Expression, sa typologie. En effet, dans la masse des documents étudiés, deux façons de considérer la glossolalie sont distinguées par le médecin: la tradition française y verrait l'intervention d'une « conscience claire et [de] la volonté réfléchie », et la tradition allemande parlerait, au contraire, d'« explosion automatique de processus affectifs intenses, avec diminution du conscient clair »⁸. À nouveau, Certeau ne commente pas ce constat. Cependant, la citation permet de relever la diversité des points de vue sur la glossolalie, qui entrent d'ailleurs en concurrence les uns avec les autres. Enfin, l'épigraphe s'achève sur une troisième citation. Il s'agit d'une transcription faite par le même Roch-Lecours d'une glossolalie d'un charismatique pentecôtiste.

Si cet exergue a l'avantage de proposer d'emblée une définition, un commentaire savant et un exemple permettant de clarifier l'objet de cet article, il met également en avant la complexité d'un phénomène qui fait controverse et qui touche aussi bien le domaine médical, linguistique, anthropologique et religieux (la suite du texte précisera également le lien avec la poésie)⁹. Il importe donc de souligner que la réflexion de Certeau s'inscrit d'emblée dans une épaisseur de discours qui ont tenté d'approcher les phénomènes de la glossolalie, car ce sont précisément la glossolalie et ses interprétations qui l'intéressent particulièrement.

Dépathologiser la psychopathologie du langage

Certeau retient également de sa lecture de Jean Bobon une série d'études sur la « pathologie » du langage à la fin du XIX^e siècle et au début du XXème qu'il juge remarquables. Parmi la cinquantaine de titres cités dans l'historique dressé par le médecin belge, Certeau en sélectionne sept annonçant que ce corpus fera l'objet d'une étude ultérieure. Or, il semble que ce texte ne soit jamais paru. Le présent article, s'il n'aborde pas spécifiquement cette bibliographie médicale, examine toutefois des travaux contemporains sur le même thème. Il s'agit d'abord de la correspondance du pasteur suisse Oskar Pfister avec Sigmund Freud, et ensuite de l'expertise linguistique de Ferdinand de Saussure sollicitée par le psychologue Théodore Flournoy.

Mais avant d'examiner ces deux exemples, Certeau met en place un important changement de perspective dans l'approche de la glossolalie. En effet,

⁸ Michel de Certeau, op. cit., p. 26.

⁹ La diversité des approches prenant la glossolalie comme objet a bien été montrée par Vincent Barras dans son article qui reprend une formule de Michel Leiris : Vincent Barras,« Glossolalies ? La glotte y sonne un hallali ! », *Equinoxe*, 14, 1995, p. 155-166.

contrairement aux études qui observent de tels discours dans des états hors du commun, de l'extase prophétique à la folie, Certeau montre que le phénomène n'est pas aussi exceptionnel qu'il paraît. La glossolalie relève du quotidien – thème cher à l'auteur – et on la trouve, si l'on fait attention, dans tous les discours comme une « vocalisation seconde et disséminée [qui] traverse le discours énoncé, le coupe ou le double »¹⁰. Bégaiements, tics, lapsus dont la psychopathologie de l'expression s'est emparée pour en faire des symptômes, ne sont alors plus à bannir, parce que « parler pour ne rien dire » permet « précisément [de] ne pas être trompé par les mots, [d']échapper aux pièges du sens [...] et [de] rejoindre [...] un dire premier »¹¹. Dans ce contexte, la glossolalie devient « le phénomène qui *isole* cet opéra et qui *l'autorise*. Elle organise un espace où la possibilité de parler se déploie pour ellemême »¹². Ailleurs, hors du sens, cette « utopie vocale » n'est pourtant pas dénuée d'un potentiel heuristique. Comme le souligne Certeau, elle « met en voix quelque chose qui concerne, en chaque langue, sa possibilité d'être parlée »¹³. Son caractère performatif lui confère en outre une dimension universelle.

Cependant, la tradition ne l'aurait pas entendue de cette manière, et des penseurs comme Freud ou Saussure n'échappent pas à la critique. Dans les limites de cet article, nous insisterons sur l'analyse que fait Certeau de l'interprétation saussurienne.

Parler en langue, parler en liberté

L'interprétation par Saussure d'une glossolalie est rapportée dans l'œuvre du médecin et psychologue genevois Théodore Flournoy. Ce dernier dans *Des Indes à la planète Mars* fait part de ses recherches concernant la médium Hélène Smith, active à Genève à la fin du XIXème siècle. Assistant à de nombreuses séances spirites, Flournoy suit pendant plus de cinq ans cette femme dans le but de mieux comprendre les phénomènes de subconscience¹⁴. De plus, le psychologue consacre de nombreuses pages de son livre, sous-titré *Étude sur un cas de somnambulisme avec glossolalie*, à l'analyse des langues – martien, sanscrit, ultra-martien... – que la spirite prétendait parler.

Certeau retient, dans cette foisonnante enquête, l'expertise de Saussure sollicitée par l'auteur pour attester de l'authenticité du sanscrit d'Hélène Smith. Mais les

Michel de Certeau, *op. cit.*, p. 26.

¹¹ *Ibid.*, p. 26.

¹² *Ibid.*, p. 28.

¹³ *Ibid.*, p. 28.

Au sujet des liens entre psychologie et spiritisme, voir Pascal Le Maléfan, *Folie et spiritisme: histoire du discours psychopathologique sur la pratique du spiritisme, ses abords et ses avatars (1850-1950)*, Paris, L'Harmattan, 1999.

conclusions du célèbre linguiste en soulignent « la nullité grammaticale »¹⁵. Pour le savant, en effet, il ne s'agit que de français déguisé de façon enfantine. Certeau conteste ce jugement en expliquant que :

La tromperie tient dans l'équivoque entre un parler qui se veut autre, et sa réception, qui l'identifie à une positivité étrangère mais connaissable (le sanscrit). Elle concerne non le contenu. Mais, ici aussi, un procès de communication : un parler pris pour une langue¹⁶.

Si donc la réponse saussurienne ne le satisfait pas, il utilise néanmoins les résultats de cette expertise pour poser une question qui permettra de mieux comprendre le phénomène de la glossolalie : « D'où vient donc qu'il faille que ça n'ait pas l'air français, trompe-l'oreille qui induit chez les auditeurs savants de l'illusion que ça doit être du sanscrit (ou du sanscritoïde) ? »¹⁷. Sa réponse est la suivante :

Sans doute s'est-elle mise à parler « sanscrit » et à en développer les paysages sonores parce que ses auditeurs l'attendaient et l'entendaient là, un peu à la manière dont un enfant se met à parler la langue sur laquelle ses parents, par leur audition, embrayent sa simulation vocale en y découpant ses « premiers mots ». Certes Mlle Smith sort d'une langue (le français) au lieu d'y entrer, mais cette « sortie » aurait peut-être été aussi l'apprentissage du sanscrit si l'aréopage de ses examinateurs avait songé à lui répondre plus qu'à l'observer, et cherché la communication (un parler) plus que l'existence d'un savoir (une langue). Toujours est-il que son « charabia », comme dit Saussure, vise non une langue, mais quelque chose comme l'institution d'un parler 18.

Cette lecture, laquelle insiste sur la communication et le rôle des récepteurs se refusant à devenir des interlocuteurs, paraît particulièrement pertinente en ce qui concerne le cas de Saussure. De plus, la façon dont Certeau décrit cette « sortie » de la langue française permet de la penser comme « libération » de la tutelle de la science, voire même comme émancipation d'une femme par rapport au savoir-regard d'hommes¹⁹. En ce sens, la glossolalie produit bien un déplacement. Il s'agit pour Hélène Smith, de son vrai nom Elise Müller, d'échapper à la place qu'on lui assigne, c'est-à-dire à sa condition sociale de femme aussi bien qu'à celle d'objet de la science. Définir la glossolalie comme « utopie vocale » permet donc d'insister sur cet aspect politique que ses commentateurs ont passablement ignoré.

Théodore Flournoy, *Des Indes à la planète Mars : étude sur un cas de somnambulisme avec glossolalie*, Paris, Genève, Alcan / Eggimann, 1900, p. 301.

¹⁶ Michel de Certeau, *op. cit.*, p. 33.

¹⁷ *Ibid.*, p. 33-34.

¹⁸ *Ibid.*, p. 34.

Cette fonction émancipatrice de la glossolalie a bien été décrite dans les deux articles suivants : Mireille Cifali, « Une glossolale et ses savants : Elise Muller, alias Hélène Smith », *La Linguistique fantastique*, Paris, Clims-Denoël, 1985, p. 236-245. Geneviève Piot-Mayol, « Il était une fois Hélène Smith », *Essaim*, n° 18, no 1, 2007, p. 133-146.

Cependant, il nous paraît important de nuancer la conclusion de Certeau lorsque parlant de la lecture saussurienne, il l'extrapole à « l'aréopage des examinateurs » réunis autour de la médium. L'interprétation de Flournoy se situe, comme nous allons le voir, sur un autre plan que celle de Saussure.

Des Indes à la planète Mars: voyage en Utopie

Si l'expertise saussurienne cherche à déjouer la part mystérieuse du langage d'Hélène Smith, Flournoy insiste au contraire sur la bonne volonté de la médium. Il explique que la glossolalie serait le fruit de l'imagination subliminale de son énonciatrice²⁰. Ainsi le travail du psychologue commence-t-il là où s'arrête celui du linguiste. Il est d'ailleurs intéressant de remarquer que Certeau se rapproche de l'interprétation de Flournoy lorsqu'il compare Hélène Smith à une enfant apprenant à parler. Le psychologue avait, en effet, souligné l'importance de cette période de la vie dans la constitution du moi subliminal auquel il rattachait la glossolalie²¹.

En outre, le psychologue n'est pas aussi en retrait de la communication que ce que suggère le commentaire de Certeau lequel relie l'attitude de Flournoy à celle de Saussure pourtant appelé comme expert externe sur un problème précis. Comme l'attestent les comptes rendus de séances, Flournoy n'a cessé, au cours de ses analyses, de poser des questions à la médium. Certes, il n'est lui-même jamais sorti de la langue française et n'a jamais abandonné sa rationalité scientifique, mais les liens entre le savant et la médium sont complexes et ne se résument pas au rapport entre un observateur et un observé qui préexisterait à l'observation. Sans recourir forcément aux lectures psychanalytiques qui ont perçu une forme de transfert entre Flournoy et Hélène Smith²², on peut citer des travaux d'historiens qui ont insisté sur cette activité d'*invention des sujets* de la psychologie²³ ou encore cette remarque de l'historien de la linguistique, Christian Puech qui résume bien l'enjeu de la situation :

Certaines études ont insisté sur le rôle de Flournoy dans la découverte de l'inconscient, voir Mireille Cifali, «Théodore Flournoy: la découverte de l'inconscient », Le Bloc-Notes de la psychanalyse 3, 1983, p. 111-131 et Jacqueline Carroy, Hypnose, suggestion et psychologie: l'invention de sujets, Paris, PUF, 1991.

Cependant, la psychanalyse en dépit de ses prétentions n'est pas parvenue selon Certeau à entendre ce « dire premier ». Lisant la correspondance entre Pfister et Freud, notre auteur montre comment la psychanalyse s'est installée dans une équivoque à force de vouloir attribuer du sens à ce qui cherchait précisément à y échapper.

Mireille Cifali, *op. cit.*, relève une sorte de « jeu du chat et la souris » entre Hélène Smith et Flournoy.

^{«[...]} ce n'est pas un hasard si la psychologie objective naissante a trouvé son terrain d'élection dans les doubles personnalités et les doubles consciences...C'est encore une place légèrement fictive : le sujet est virtuellement un personnage. Certains se sont identifiés à lui : la médium de Flournoy, rendue célébre par *Des Indes à la planète Mars*, signe désormais « Hélène Smith », du pseudonyme que lui a donné le psychologue suisse » (Jacqueline Carroy, *Hypnose*, *suggestion et psychologie* : *L'invention des sujets*, *op. cit.*, p. 119).

De suggestions en expertises, d'expert en expert, le médium obéit manifestement aux demandes de plus en plus exigeantes de Flournoy et passe successivement de la description de ses visions en langue naturelle, à l'invention du sanscrit (expertisé par Barth, Michel et Saussure), puis à celle du martien (Henry), à l'ultramartien, à l'uranien et au lunaire...jusqu'à la rupture provoquée par la publication des *Indes* sur lequel Hélène revendiquera des droits jugés abusifs pour Flournoy²⁴.

L'empreinte de Certeau est perceptible dans cette analyse parue dans un numéro de revue lui rendant hommage. Elle prolonge, en effet, l'idée certalienne fondamentale selon laquelle il existerait un rapport de nécessité entre la glossolalie et son explication.

Cette dépendance est visible à plusieurs niveaux dans le texte de Flournoy et nous terminerons en précisant un aspect que Certeau ne mentionne pas, mais qui nous est apparu à la suite de ses analyses. Les comptes rendus de Flournoy indiquent, en effet, que Hélène Smith faisait intervenir lors des séances un esprit prénommé Léopold, assumant explicitement les fonctions d'interprète et de traducteur. En fait, dans le même temps que la médium invente une langue, elle organise le dispositif de son interprétation. De sorte que l'on trouve à l'intérieur même du récit de Flournoy une alternative à l'interprétation savante. Cette dernière n'a d'ailleurs pas hésité à rivaliser avec les discours de science, comme en témoigne cet extrait :

C'est vers la fin de cette même séance que Léopold, sans doute pour faire honneur à la présence assez exceptionnelle de M. de Saussure, se décida, après une scène de traduction martienne... par Esenale, à nous donner de la voix d'Hélène son interprétation du chant hindou [...]²⁵.

Flournoy évalue d'abord favorablement cette traduction qui semble entrer dans le cadre interprétatif imposé par les experts, mais les choses se compliquent lorsque l'explication s'écarte de ce cadre :

On sait que Léopold, qui a mis tant d'empressement à nous procurer le moyen quasi magique d'obtenir la traduction littérale du martien, n'a jamais daigné en faire autant pour l'hindou et s'est borné à nous en esquisser quelques interprétations libres et vagues, n'ajoutant guère à ce que la pantomime laissait déjà deviner²⁶.

Dans la mesure où Flournoy dévalorise d'emblée cette explication, il ne l'a pas restituée. Or on peut le regretter, car elle aurait peut-être offert une alternative intéressante à l'herméneutique savante dont Certeau a justement souligné les limites. Cependant, la question se pose de savoir si, intégrée au texte du

²⁴ Christian Puech, « Parler en langues, parler des langues », *Langages* 23/91, 1988, p. 27-38.

Théodore Flournoy, *op. cit.* , p. 302.

²⁶ *Ibid.*, p. 306-307.

psychologue, cette interprétation émanant de la médium intrancée aurait conservé son originalité. Au vu des précédentes analyses, il est légitime d'en douter, et les regrets de ne pas la voir reproduite se dissipent vite. La valeur du travail de Certeau, lorsqu'il se fait historien de la glossolalie, est précisément de rendre ses lecteurs attentifs à l'existence d'une « voix seconde » qui traverse les discours de la raison, d'en relever l'écho et les inflexions, tout en reconnaissant avec humilité que le récit historique ne peut la saisir totalement, qu'elle demeure une utopie...

PLAN

- L'oralité réécrite : polyphonie en exergue
- <u>Dépathologiser la psychopathologie du langage</u>
- Parler en langue, parler en liberté
- Des Indes à la planète Mars : voyage en Utopie

AUTEUR

Camille Jaccard
Voir ses autres contributions